

Compte-rendu du conseil municipal De St Martin en Vercors

Séance du 1er octobre 2015

Présents : Claude Vignon, Dominique Parein, Andrée Séquier, Julie Faivre, Gilles Breton, Laurent Benoit, Virginie Dal pra
Excusés : Giovanni Cadeddu (pouvoir à Laurent Benoit), Michel Olivier (pouvoir à Gilles Breton), Pierre Barbier (pouvoir à Claude Vignon)

Mr Gilles Chazot, adjoint de la commune de St Julien en Vercors, assiste au début de la séance pour la présentation du nouveau garde forestier en charge des deux communes.

Mr Eric Rousset, responsable de l'unité territoriale ONF du Vercors, accompagne Mr Julien Michelas, nouveau garde forestier de St Martin et St Julien en Vercors. Celui-ci fait le point des premiers dossiers forestiers dont il a la charge.

Mr Rousset évoque le prochain contrat d'objectifs entre l'Etat et l'ONF pour la période 2016-2020, pour lequel subsistent encore beaucoup d'incertitudes sur les modes de financement des frais de gestion de la forêt.

Délibérations du conseil

→ A l'occasion de la cession du fonds de commerce de l'Hôtel du Vercors par Mr Driss Kabche à Mr Jean-Pierre Parsehian, il est nécessaire de signer un nouveau bail commercial avec le repreneur, et de donner l'accord de la commune à la cession du fonds. Le nouveau loyer est fixé à 1 200€HT la première année, 1 500€HT les 2^e et 3^e années, puis 1 800€HT à partir de la 4^e année. *Approuvé à l'unanimité, Mme Andrée Séquier ne participe pas au vote.*

Le Maire rappelle au conseil que selon les conditions vues avec les parties chez le notaire, la commune recouvrera le montant des dettes de Mr Kabche à l'occasion de la transaction.

→ Vote des tarifs d'accès aux pistes nordiques du Haut Vercors - station d'Herbouilly et de la Drôme pour la saison d'hiver 2015-2016, sur proposition du Conseil Départemental de la Drôme. *Approuvé à l'unanimité.*

Décisions du conseil

→ La commune va lancer un nouvel appel d'offres pour la prestation de déneigement des voies communales éloignées, pour les saisons d'hiver 2015 à 2018.

→ La locataire de l'appartement au-dessus de la mairie Mme Krichel demande l'autorisation de stocker les vélos de ses enfants dans le garage sous le clocher. Le conseil donne son accord provisoire, tant que le local n'est pas réaffecté.

→ Le prochain recensement de la population est prévu en janvier et février 2016 sur St Martin. La mairie a déjà reçu la candidature spontanée de Mme Séverine Reymond, habitante de La Chapelle en Vercors ayant déjà effectué les recensements de La Chapelle et St Agnan, au poste d'agent recenseur. Le conseil donne son accord pour son embauche le moment venu.

Informations au conseil

- 3^e tranche de l'assainissement collectif : le Maire présente une estimation financière de l'opération aux stades des réponses de subventions et de l'avant projet sommaire. L'appel d'offres pour le marché de travaux a été lancé en septembre, les offres seront analysées en octobre avec le maître d'œuvre. La commission assainissement a demandé au maître d'œuvre d'étudier le coût du raccordement du hameau des Abisseaux, pour réfléchir à son intégration à l'opération si les coûts le permettent. De plus, une étude géologique préalable aux travaux doit être menée rapidement pour vérifier les contraintes des sols sur les réseaux.
- La consultation pour la mission Diagnostic de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la mairie n'a pas abouti : aucune candidature n'a été soumise. La commission bâtiments réfléchira avec le CAUE de la Drôme à de nouvelles bases de mission avant de relancer cette consultation.
- La demande effectuée au CTD de St Jean pour l'installation d'un radar pédagogique au hameau de la Berthunière durant les périodes de déviation des gorges de la Bourne par la route d'Herbouilly a été refusée. C'est à la commune d'installer cet équipement ou de relancer la gendarmerie pour des interventions régulières. Les élus vont étudier les solutions de location ou d'acquisitions d'un radar pédagogique.
- Le Maire informe le conseil que le projet de fusion des intercommunalités Royans - Vercors est à l'étude des Préfets et des Commissions Départementales de Coopération Intercommunale. Une réunion publique sera organisée à la Chapelle en Vercors le 13 novembre. A cette occasion, un débat s'ouvre sur le transfert futur des compétences eau et assainissement aux intercommunalités en 2020. Quels seront les conséquences pour la gestion des réseaux communaux actuels et futurs, sur les moyens humains et matériels mis en œuvre, sur les modes de gestion retenus ?
Le Maire mentionne également le contact du Préfet au sujet du Syndicat Intercommunal de Roybon, pour lui demander de réfléchir à sa dissolution et au transfert de son activité à une des communes de St Martin ou St Julien. Des conventions seraient possibles entre les deux communes ensuite. La réflexion va se poursuivre.
- Le maire rapporte la réunion du 1^{er} octobre au sujet de la divagation des génisses dans le bois de l'Allier depuis le mois de juillet. La propriétaire des génisses, le propriétaire des terres, la DDPP et la gendarmerie ont convenu de la mise en place de pièges à vache sur les terres de Mr Malsang pour permettre leur capture.
- la mairie a été contactée par une personne intéressée par l'acquisition de la maison de Mr Perelli au lieu-dit les Michallets, au-dessus des Barraques. La viabilité hivernale et le déneigement de la route d'accès à la maison vont poser problème à la commune, ainsi que l'accès des secours. La DDT sera consultée pour vérifier les obligations de viabilisation de la commune.
- Les travaux de la toiture de l'atelier des services techniques sont en cours. Un devis complémentaire a été demandé à l'entreprise pour la rénovation des 5 châssis fixes si ceux-ci ne tenaient pas durant le chantier. Le Maire signale que le voisin Mr Canavese a donné son accord pour la coupe des épicéas sur le côté ouest du bâtiment, à condition de l'aménagement paysager du site et de la fermeture du bâtiment pour ne pas laisser les matériaux dehors.

Questions diverses

- Dominique Parein :

- Demande l'organisation d'une réunion des élus pour la définition collective du projet de village et le travail des commissions communales. Celle-ci est fixée au 16 novembre à 20h.
- Signale la non-conformité du terrain multisports au niveau de son sol, qui pose problème pour son utilisation par l'école, malgré les réparations des services techniques. Le Maire propose de demander son avis technique à l'entreprise Cheval.
- Informe le conseil de l'organisation d'une soirée lecture par la médiathèque du Vercors et l'association Les Martinades le samedi 03/10 à la salle des fêtes.
- Rappelle l'organisation de l'animation « le jour de la nuit » à St Martin le 10/10, avec les communes de st Julien et St Agnan. Le point sera fait sur l'expérimentation de l'extinction nocturne au village durant l'été, et des astronomes amateurs sensibiliseront le public aux pollutions lumineuses et à l'observation du ciel nocturne.

➔ **Andrée Séquier :**

- Signale que des enfants et des jeunes vont dans la cour de l'école durant les week-ends. La fermeture obligatoire de la porte de la cour sera rappelée aux instituteurs.
- Demande la possibilité de laisser l'accès libre à la salle sous l'hôtel du Vercors pour accueillir des activités informelles de loisirs et de rencontres entre habitants. La mairie demande la désignation de référents ou de responsables pour la mise à disposition de la salle.

➔ **Julie Faivre :**

- L'Hôtel des Grands Goulets n'a toujours pas entrepris les travaux de mise aux normes de son assainissement autonome malgré plusieurs relances du SPANC. Celui-ci va demander au propriétaire la réalisation d'une étude préalable avant fin décembre. La commune devra appuyer cette demande par un courrier.
- L'entretien annuel de la station d'épuration du village nécessite la coupe des roseaux à l'automne. Mais le brûlage des végétaux est interdit, sauf par les agriculteurs. Le volume de roseaux est conséquent, la déchèterie est tenue d'accepter ces déchets, mais signale leur coût de traitement et d'évacuation vers les centres dans la vallée. Une meilleure solution doit être recherchée, peut-être auprès d'un agriculteur local intéressé ?
- Le renouvellement de 40 compteurs d'eau est programmé cet automne.
- Le projet de Territoires à Energie POSitive est porté par le Parc du Vercors, permettant la bonification de financements des projets publics par la Région Rhône-Alpes. Un appel à candidatures est lancé pour le 30 octobre, sur la base des projets et actions publiques réalisées. Une commission « transition énergétique » sera organisée le mardi 13 octobre à 20h30 pour faire l'inventaire de la situation sur st Martin.

Secrétaire de séance : Julie Faivre